



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

MaxLife™ DEX/MERC ATF

Version: 1.18

Date de révision: 02/07/2023

Date d'impression:
05/08/2023

SECTION 1. IDENTIFICATION

Nom du produit : MaxLife™ DEX/MERC ATF

Code du produit : 822421

Autres moyens
d'identification : Donnée non disponible

Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Nom du fournisseur : Valvoline Canada Corp

Adresse : 905 Winston Churchill Blvd
Mississauga ON L5J 4P2
Canada

Téléphone : 1-800-TEAMVAL (1-800-832-6825)

Adresse e-mail : SDS@valvoline.com

Numéro d'appel d'urgence : +1-800-VALVOLINE (+1-800-825-8654)

Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : Lubrifiant

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classement SGH en conformité avec les règlements sur les produits dangereux

Pas une substance ni un mélange dangereux.

Éléments d'étiquetage SGH

Pas de pictogramme de danger, pas de mention d'avertissement, pas de mention(s) de danger,
pas de conseil(s) de prudence requis

Autres dangers

Aucun(e) à notre connaissance.

SECTION 3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

MaxLife™ DEX/MERC ATF

Version: 1.18

Date de révision: 02/07/2023

Date d'impression:
05/08/2023

Substance/mélange : Mélange

Composants

Nom Chimique	Nom commun/Synonyme	No.-CAS	Concentration (% w/w)
Distillates (Petroleum), Hydrotreated Heavy Paraffinic	Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités; huile de base — non spécifiée	64742-54-7	$\geq 60 - < 80$ *
DISTILLATES (PETROLEUM), HYDROTREATED HEAVY PARAFFINIC	Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités; huile de base — non spécifiée	64742-54-7	$\geq 10 - < 30$ *
DISTILLATES (PETROLEUM), HYDROTREATED HEAVY PARAFFINIC	Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités; huile de base — non spécifiée	64742-54-7	$\geq 1 - < 5$ *
LUBRICATING OILS, PETROLEUM, C15-30, HYDROTREATED	Huiles lubrifiantes (pétrole), C15-30 base huile neutre, hydrotraitement; huile de base — non spécifiée	72623-86-0	$\geq 1 - < 5$ *
Short-, medium- and long-chain alkyl methacrylates and short-chain alkyl methacrylamide copolymer	Donnée non disponible	Non attribuée	$\geq 1 - < 5$ *
PETROLEUM DISTILLATES	Distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités; huile de base — non spécifiée	64742-55-8	$\geq 1 - < 5$ *
distillates (petroleum), hydrotreated light paraffinic	Distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités; huile de base —	64742-55-8	$\geq 1 - < 5$ *



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

MaxLife™ DEX/MERC ATF

Version: 1.18

Date de révision: 02/07/2023

Date d'impression:
05/08/2023

	non spécifiée	
* La concentration ou la plage de concentration réelle est retenue en tant que secret industriel		

SECTION 4. PREMIERS SECOURS

Conseils généraux	: Ne pas laisser la victime sans surveillance.
En cas d'inhalation	: En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
En cas de contact avec les yeux	: Enlever les lentilles de contact. Protéger l'oeil intact. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
En cas d'ingestion	: Maintenir l'appareil respiratoire dégagé. Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
Principaux symptômes et effets, aigus et différés	: Aucun symptôme connu ou attendu.
Avis aux médecins	: Traiter de façon symptomatique. Pas de dangers qui requièrent des mesures spéciales de premiers secours.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Produits de combustion dangereux	: gaz carbonique et monoxyde de carbone
Information supplémentaire	: Procédure standard pour feux d'origine chimique. Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.
Équipements de protection particuliers des pompiers	: Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions pour la protection de l'environnement	: En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.
---	---



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

MaxLife™ DEX/MERC ATF

Version: 1.18

Date de révision: 02/07/2023

Date d'impression:
05/08/2023

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage : Essuyer avec une matière absorbante (p.ex. tissu, laine).
Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.

Conseils pour une manipulation sans danger : Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.
Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.

Conditions de stockage sûres : Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité.

Matières à éviter : Pas de matières à signaler spécialement.

Pour en savoir plus sur la stabilité du stockage : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
Distillates (Pétroleum), Hydrotreated Heavy Paraffinic	64742-54-7	TWA (Brouillard)	1 mg/m ³	CA BC OEL
		TWA (Fraction inhalable)	5 mg/m ³	ACGIH
DISTILLATES (PETROLEUM), HYDROTREATED HEAVY PARAFFINIC	64742-54-7	TWA (Brouillard)	1 mg/m ³	CA BC OEL
		TWA (Fraction inhalable)	5 mg/m ³	ACGIH
DISTILLATES (PETROLEUM), HYDROTREATED HEAVY PARAFFINIC	64742-54-7	TWA (Brouillard)	1 mg/m ³	CA BC OEL
		TWA (Fraction inhalable)	5 mg/m ³	ACGIH
PETROLEUM DISTILLATES	64742-55-8	TWA	1 mg/m ³	CA BC OEL



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

MaxLife™ DEX/MERC ATF

Version: 1.18

Date de révision: 02/07/2023

Date d'impression:
05/08/2023

		(Brouillard)		
		TWA (Fraction inhalable)	5 mg/m3	ACGIH
distillates (petroleum), hydrotreated light paraffinic	64742-55-8	TWA (Brouillard)	1 mg/m3	CA BC OEL
		TWA (Fraction inhalable)	5 mg/m3	ACGIH

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : La protection des voies respiratoires n'est pas requise dans des conditions d'utilisation normales.

Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.

Protection des yeux : Lunettes de sécurité

Protection de la peau et du corps : Vêtement de protection

Mesures d'hygiène : Pratiques générales d'hygiène industrielle.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect : liquide

Couleur : rouge

Odeur : légère

Seuil olfactif : Donnée non disponible

pH : Donnée non disponible

Point de fusion/point de congélation : Donnée non disponible

Point/intervalle d'ébullition : > 218 °C
(1013 hPa)

Point d'éclair : 201 - 249 °C

Méthode: Creuset fermé Cleveland

Taux d'évaporation : < 1



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

MaxLife™ DEX/MERC ATF

Version: 1.18

Date de révision: 02/07/2023

Date d'impression:
05/08/2023

	oxyde de diéthyle
Inflammabilité (solide, gaz)	: Donnée non disponible
Auto-inflammation	: Donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	: Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	: Donnée non disponible
Pression de vapeur	: 1 hPa Pression de vapeur calculée
Densité de vapeur relative	: > 1 AIR = 1
Densité relative	: Donnée non disponible
Densité	: 0.837 gcm ³ (15.56 °C)
Solubilité(s)	
Hydrosolubilité	: Donnée non disponible
Solubilité dans d'autres solvants	: Donnée non disponible
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: Donnée non disponible
Température de décomposition	: Donnée non disponible
Viscosité	
Viscosité, dynamique	: Donnée non disponible
Viscosité, cinématique	: 28.8 mm ² /s (40 °C)
Propriétés comburantes	: Donnée non disponible

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	: Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.
Stabilité chimique	: Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

MaxLife™ DEX/MERC ATF

Version: 1.18

Date de révision: 02/07/2023

Date d'impression:
05/08/2023

Possibilité de réactions dangereuses	: Stable dans les conditions recommandées de stockage. Pas de dangers particuliers à signaler.
Conditions à éviter	: Aucun(e) à notre connaissance.
Matières incompatibles	: Oxydants forts
Produits de décomposition dangereux	: On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

Distillates (Pétroleum), Hydrotreated Heavy Paraffinic:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 15 g/kg

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): > 5 g/kg

DISTILLATES (PETROLEUM), HYDROTREATED HEAVY PARAFFINIC:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 15 g/kg

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): > 5 g/kg

DISTILLATES (PETROLEUM), HYDROTREATED HEAVY PARAFFINIC:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 15 g/kg

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): > 5 g/kg

LUBRICATING OILS, PETROLEUM, C15-30, HYDROTREATED:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5,000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 5.58 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère de test: poussières/brouillard
Evaluation: La substance ni le mélange ne présente une toxicité aiguë par inhalation
Remarques: Aucune mortalité n'a été observée à cette dose.

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): > 5,000 mg/kg
Remarques: Aucune mortalité n'a été observée à cette dose.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

MaxLife™ DEX/MERC ATF

Version: 1.18

Date de révision: 02/07/2023

Date d'impression:
05/08/2023

distillates (petroleum), hydrotreated light paraffinic:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5,000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 5.58 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère de test: poussières/brouillard
Evaluation: La substance ni le mélange ne présente une toxicité aiguë par inhalation
Remarques: Aucune mortalité n'a été observée à cette dose.

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): > 5,000 mg/kg
Remarques: Aucune mortalité n'a été observée à cette dose.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

Distillates (Petroleum), Hydrotreated Heavy Paraffinic:

Evaluation : Légère irritation passagère
Résultat : Légère irritation passagère

DISTILLATES (PETROLEUM), HYDROTREATED HEAVY PARAFFINIC:

Evaluation : Légère irritation passagère
Résultat : Légère irritation passagère

DISTILLATES (PETROLEUM), HYDROTREATED HEAVY PARAFFINIC:

Evaluation : Légère irritation passagère
Résultat : Légère irritation passagère

LUBRICATING OILS, PETROLEUM, C15-30, HYDROTREATED:

Espèce : Lapin
Résultat : Pas d'irritation de la peau

distillates (petroleum), hydrotreated light paraffinic:

Espèce : Lapin
Résultat : Pas d'irritation de la peau

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Non classé sur la base des informations disponibles.

Produit:

Résultat : Légère irritation passagère
Remarques : Probable étant donné les composants.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

MaxLife™ DEX/MERC ATF

Version: 1.18

Date de révision: 02/07/2023

Date d'impression:
05/08/2023

Composants:

Distillates (Petroleum), Hydrotreated Heavy Paraffinic:

Résultat : Pas d'irritation des yeux
Evaluation : Pas d'irritation des yeux

DISTILLATES (PETROLEUM), HYDROTREATED HEAVY PARAFFINIC:

Résultat : Pas d'irritation des yeux
Evaluation : Pas d'irritation des yeux

DISTILLATES (PETROLEUM), HYDROTREATED HEAVY PARAFFINIC:

Résultat : Pas d'irritation des yeux
Evaluation : Pas d'irritation des yeux

LUBRICATING OILS, PETROLEUM, C15-30, HYDROTREATED:

Espèce : Lapin
Résultat : Pas d'irritation des yeux

Short-, medium- and long-chain alkyl methacrylates and short-chain alkyl methacrylamide copolymer:

Résultat : Irritation des yeux

distillates (petroleum), hydrotreated light paraffinic:

Espèce : Lapin
Résultat : Pas d'irritation des yeux

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation cutanée

Non classé sur la base des informations disponibles.

Sensibilisation respiratoire

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

LUBRICATING OILS, PETROLEUM, C15-30, HYDROTREATED:

Type de Test : Test de Buehler
Espèce : Cochon d'Inde
Evaluation : Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.

distillates (petroleum), hydrotreated light paraffinic:

Type de Test : Test de Buehler
Espèce : Cochon d'Inde
Evaluation : Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

MaxLife™ DEX/MERC ATF

Version: 1.18

Date de révision: 02/07/2023

Date d'impression:
05/08/2023

Mutagenicité sur les cellules germinales

Non classé sur la base des informations disponibles.

Cancérogénicité

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

Distillates (Pétroleum), Hydrotreated Heavy Paraffinic:

Cancérogénicité - Evaluation : Classifié sur la base du contenu en DMSO < 3% (Règlement (CE) 1272/2008, annexe VI, partie 3, note L)

DISTILLATES (PETROLEUM), HYDROTREATED HEAVY PARAFFINIC:

Cancérogénicité - Evaluation : Classifié sur la base du contenu en DMSO < 3% (Règlement (CE) 1272/2008, annexe VI, partie 3, note L)

DISTILLATES (PETROLEUM), HYDROTREATED HEAVY PARAFFINIC:

Cancérogénicité - Evaluation : Classifié sur la base du contenu en DMSO < 3% (Règlement (CE) 1272/2008, annexe VI, partie 3, note L)

PETROLEUM DISTILLATES:

Cancérogénicité - Evaluation : Classifié sur la base du contenu en DMSO < 3% (Règlement (CE) 1272/2008, annexe VI, partie 3, note L)

distillates (petroleum), hydrotreated light paraffinic:

Cancérogénicité - Evaluation : Classifié sur la base du contenu en DMSO < 3% (Règlement (CE) 1272/2008, annexe VI, partie 3, note L)

Toxicité pour la reproduction

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité par aspiration

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

Distillates (Pétroleum), Hydrotreated Heavy Paraffinic:

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

DISTILLATES (PETROLEUM), HYDROTREATED HEAVY PARAFFINIC:

Aucune classification comme toxique pour l'exposition par aspiration



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

MaxLife™ DEX/MERC ATF

Version: 1.18

Date de révision: 02/07/2023

Date d'impression:
05/08/2023

LUBRICATING OILS, PETROLEUM, C15-30, HYDROTREATED:

La substance ou le mélange est connu pour provoquer un risque de toxicité par aspiration chez l'homme ou doit être considéré comme s'il présentait un risque de toxicité par aspiration chez l'homme.

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

distillates (petroleum), hydrotreated light paraffinic:

Aucune classification comme toxique pour l'exposition par aspiration

Information supplémentaire

Produit:

Remarques : Donnée non disponible

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Produit:

Évaluation Ecotoxicologique

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique : Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

Distillates (Petroleum), Hydrotreated Heavy Paraffinic:

Toxicité pour les poissons : LL50 (Poisson): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : EL50 (Invertébrés aquatiques): > 10,000 mg/l
Durée d'exposition: 48 h

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : EL50 (Les algues): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 72 h

Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) : NOEC (Poisson): 10 mg/l

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC (Invertébrés aquatiques): 10 mg/l



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

MaxLife™ DEX/MERC ATF

Version: 1.18

Date de révision: 02/07/2023

Date d'impression:
05/08/2023

chronique)

Évaluation Ecotoxicologique

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique : Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Non classé sur la base des informations disponibles.

DISTILLATES (PETROLEUM), HYDROTREATED HEAVY PARAFFINIC:

Évaluation Ecotoxicologique

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique : Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Non classé sur la base des informations disponibles.

DISTILLATES (PETROLEUM), HYDROTREATED HEAVY PARAFFINIC:

Toxicité pour les poissons : LL50 (Poisson): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : EL50 (Invertébrés aquatiques): > 10,000 mg/l
Durée d'exposition: 48 h

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : EL50 (Les algues): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 72 h

Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) : NOEC (Poisson): 10 mg/l

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC (Invertébrés aquatiques): 10 mg/l

Évaluation Ecotoxicologique

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique : Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Non classé sur la base des informations disponibles.

LUBRICATING OILS, PETROLEUM, C15-30, HYDROTREATED:

Toxicité pour les poissons : LL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): > 100 mg/l



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

MaxLife™ DEX/MERC ATF

Version: 1.18

Date de révision: 02/07/2023

Date d'impression:
05/08/2023

	Durée d'exposition: 96 h Type de Test: Essai en statique Substance d'essai: WAF Méthode: OCDE ligne directrice 203 Remarques: Aucune toxicité à la limite de solubilité
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	: EL50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): > 10,000 mg/l Durée d'exposition: 48 h Type de Test: Essai en statique Substance d'essai: WAF Méthode: OCDE Ligne directrice 202
Toxicité pour les algues/plantes aquatiques	: NOEL (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): >= 100 mg/l Point final: Inhibition de la croissance Durée d'exposition: 72 h Type de Test: Essai en statique Substance d'essai: WAF Méthode: OCDE Ligne directrice 201
Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique)	: NOELR (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): Calculés >= 1,000 mg/l Durée d'exposition: 14 jr
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique)	: NOEL (Daphnia (Daphnie)): 10 mg/l Durée d'exposition: 21 jr Substance d'essai: WAF Méthode: OCDE Ligne directrice 211

Évaluation Ecotoxicologique

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique	: Non classé sur la base des informations disponibles.
Toxicité chronique pour le milieu aquatique	: Non classé sur la base des informations disponibles.

Short-, medium- and long-chain alkyl methacrylates and short-chain alkyl methacrylamide copolymer:

Évaluation Ecotoxicologique

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique	: Non classé sur la base des informations disponibles.
Toxicité chronique pour le milieu aquatique	: Non classé sur la base des informations disponibles.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

MaxLife™ DEX/MERC ATF

Version: 1.18

Date de révision: 02/07/2023

Date d'impression:
05/08/2023

PETROLEUM DISTILLATES:

Évaluation Ecotoxicologique

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique : Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Non classé sur la base des informations disponibles.

distillates (petroleum), hydrotreated light paraffinic:

Toxicité pour les poissons : LL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Type de Test: Essai en statique
Substance d'essai: WAF
Méthode: OCDE ligne directrice 203
Remarques: Aucune toxicité à la limite de solubilité

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : EL50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): > 10,000 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Type de Test: Essai en statique
Substance d'essai: WAF
Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : NOEL (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): >= 100 mg/l
Point final: Inhibition de la croissance
Durée d'exposition: 72 h
Type de Test: Essai en statique
Substance d'essai: WAF
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) : NOELR (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): Calculés >= 1,000 mg/l
Durée d'exposition: 14 jr

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEL (Daphnia (Daphnie)): 10 mg/l
Durée d'exposition: 21 jr
Substance d'essai: WAF
Méthode: OCDE Ligne directrice 211

Évaluation Ecotoxicologique

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique : Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Non classé sur la base des informations disponibles.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

MaxLife™ DEX/MERC ATF

Version: 1.18

Date de révision: 02/07/2023

Date d'impression:
05/08/2023

Persistence et dégradabilité

Composants:

LUBRICATING OILS, PETROLEUM, C15-30, HYDROTREATED:

Biodégradabilité : Résultat: Difficilement biodégradable.
Biodégradation: 2 - 4 %
Durée d'exposition: 28 jr
Méthode: OCDE Ligne directrice 301 B

distillates (petroleum), hydrotreated light paraffinic:

Biodégradabilité : Résultat: Difficilement biodégradable.
Biodégradation: 2 - 4 %
Durée d'exposition: 28 jr
Méthode: OCDE Ligne directrice 301 B

Potentiel de bioaccumulation

Composants:

DISTILLATES (PETROLEUM), HYDROTREATED HEAVY PARAFFINIC:

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: Prévu > 7

Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

Autres effets néfastes

Produit:

Information écologique supplémentaire : Donnée non disponible

SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination

Emballages contaminés : Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementations internationales

UNRTDG

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

MaxLife™ DEX/MERC ATF

Version: 1.18

Date de révision: 02/07/2023

Date d'impression:
05/08/2023

IATA-DGR

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

Code IMDG

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

Réglementation nationale

TDG

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable

Les descriptions des produits dangereux (lorsque indiquées ci-dessus) peuvent ne pas indiquer la quantité, l'utilisation finale ou les exceptions particulières à certaines régions qui peuvent s'appliquer. Consultez les documents d'expédition pour avoir accès aux descriptions propres à l'expédition.

SECTION 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

TCSI	: Listé ou en conformité avec l'inventaire
TSCA	: Toutes les substances sont notifiées actives sur l'inventaire de la loi sur le contrôle des substances toxiques (TSCA)
AIIC	: N'est pas en conformité avec l'inventaire
DSL	: Tous les composants de ce produit sont sur la liste canadienne LIS
ENCS	: Listé ou en conformité avec l'inventaire
KECI	: Listé ou en conformité avec l'inventaire
PICCS	: Listé ou en conformité avec l'inventaire
IECSC	: Listé ou en conformité avec l'inventaire
NZIoC	: Listé ou en conformité avec l'inventaire
TECI	: Listé ou en conformité avec l'inventaire

Listes canadiennes

Aucune substance n'est soumise à une déclaration de nouvelle activité significative.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

MaxLife™ DEX/MERC ATF

Version: 1.18

Date de révision: 02/07/2023

Date d'impression:
05/08/2023

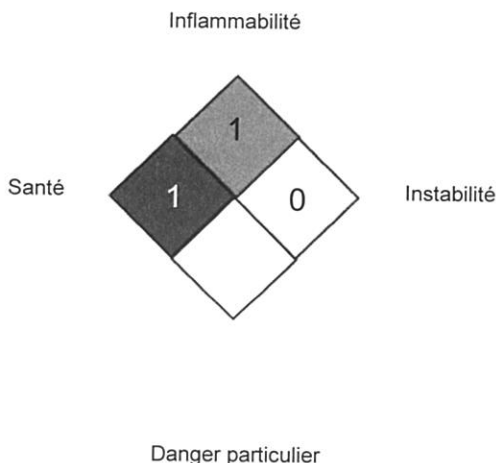
Inventaires

AIIC (Australie), LIS (Canada), IECSC (Chine), REACH (Union Européenne), ENCS (Japon) ISHL (Japon), KECI (Corée), NZIoC (Nouvelle-Zélande), PICCS (Philippines), TCSI (Taiwan), TECI (Thaïlande), TSCA (USA)

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Information supplémentaire

NFPA 704:



HMIS® IV:

SANTÉ	<	0
INFLAMMABILITÉ		1
DANGER PHYSIQUE		0

Les notations HMIS® sont basées sur une échelle de notation de 0 à 4, 0 représentant des dangers ou des risques minimes et 4 représentant des dangers ou des risques importants. Le "*" représente un danger chronique tandis que le "/" représente l'absence de danger chronique.

Texte complet pour autres abréviations

ACGIH : USA. ACGIH ACGIH, valeurs limites d'exposition (TLV)
CA BC OEL : Canada. LEP Colombie Britannique
ACGIH / TWA : 8 heures, moyenne pondérée dans le temps
CA BC OEL / TWA : Moyenne pondérée dans le temps de 8 h

AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ANTT - Agence nationale pour le transport par terre du Brésil; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; ERG - Guide d'intervention d'urgence; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

MaxLife™ DEX/MERC ATF

Version: 1.18

Date de révision: 02/07/2023

Date d'impression:
05/08/2023

demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; Nch - Norme chilienne; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NOM - Norme Officielle mexicaine; NTP - Programme de toxicologie national; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; SADT - Température de décomposition auto-accelérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TDG - Transport des marchandises dangereuses; TECI - Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; UNRTDG - Recommandations des Nations Unies relatives au transport des marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable; WHMIS - Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

Date de révision : 02/07/2023
Format de la date : mm/jj/aaaa

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

CA / FR

Informations internes : R0367943